UNITED NATIONS NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.846.2007.TREATIES-5 (Notification Dépositaire)

ACCORD CONCERNANT L'ADOPTION DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES UNIFORMES APPLICABLES AUX VÉHICULES À ROUES, AUX ÉQUIPEMENTS ET AUX PIÈCES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MONTÉS OU UTILISÉS SUR UN VÉHICULE À ROUES ET LES CONDITIONS DE RECONNAISSANCE RÉCIPROQUE DES HOMOLOGATIONS DÉLIVRÉES CONFORMÉMENT À CES PRESCRIPTIONS

GENÈVE, 20 MARS 1958

AUSTRALIE : NOTIFICATION DE DÉSACCORD CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 2 DE L'ARTICLE 1 DE L'ACCORD

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

Dans un délai de six mois à partir de la notification dépositaire C.N.558.2007.TREATIES-1 du 9 mai 2007 par laquelle le Secrétaire général a transmis aux Gouvernements des Parties contractantes un exemplaire du projet de règlement suivant[1] :

> "Dispositions uniformes concernant l'homologation de systèmes de cloisonnement visant à protéger les passagers contre les déplacements de bagages et ne faisant pas partie des équipements d'origine du véhicule",

le Gouvernement australien a notifié, le 6 septembre 2007, son désaccord audit projet de Règlement. Par voie de conséquence, et conformément au paragraphe 4 de l'article 1 de l'Accord, le règlement n'entrera pas en vigueur pour l'Australie à sa date d'adoption.

Le 6 septembre 2007

---

[1] Voir notification dépositaire C.N.558.2007.TREATIES-2 du 9 mai 2007 (Projet de règlement annexé à l'Accord)

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications dépositaires à l'adresse électronique suivante : missions@un.int. Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse http://untreaty.un.org, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications dépositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications dépositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.